



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de **Mercredi 04 Août 2021**

OBJET : Election des autres membres du Bureau Syndical du Parc Naturel Régional de la Martinique -

Président : Monsieur Félix ISMAIN

Secrétaire de séance : Madame Bénédicte BARDOUX

Assesseurs : MM Norbert MONSTIN – Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 04 Août, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 09h00 à l'Amphithéâtre Camille DARSIERES – Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique à Cluny, sur convocation du Président sortant, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election du Président, sous la présidence du Doyen d'âge
2. Election des membres du Bureau, sous la présidence du Président élu
3. Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – F. CARIUS – N. LIMIER – S. NORCA – M-A. RAVIN -
Messieurs D. DINAL – E. DUFEAL – J-C. ECANVIL – F. ISMAIN – O. MARIE-REINE –
M. NADEAU - J. ROSE

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) -
Mr A. BIRON (Case-Pilote) - Mr J. MONFORT (Diamant) – Mr D. DELEPINE (Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds-
Saint-Denis) - Mr JOUYE DE GRANMAISON (Fort-de-France) - Mr J-L GUIZONNE (Grand-Rivière) –
Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr S. THALMENCY (Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr M. MICHALON
(Marigot) - Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr R. BRITHMER (Morne-Rouge) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) -
Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr G. GLONDU (Rivière-Pilote) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A APOCALE
(Saint-Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr M. GOLBASAMY (Saint-Pierre) - Mr C. SAINT-CYR (Sainte-
Anne) - Mme J. BAZABAS (Sainte-Marie) – Mr E. JULTAT (Schœlcher) - Mr C. PALIN (Trinité) – Mme B. BARDOUX
(Trois Îlets) – Mr L. OCCOLIER (Vauclin)
→ **Membre Suppléant** : Mr E. AGOT (François)

Pour les Communautés d'Agglomération

→ **Membres Titulaires** : Mr N. MONSTIN (CAP NORD) - Mr L.L. CLEMENTE (CACEM) - Mr J-F. BEAUNOL (CAESM)

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **CTM** : Mr B.N. AZEROT à Mr J-C. ECANVIL – Mme L. BEAULIEU à Mr F. ISMAIN – Mme K. BERNABE à Mr J. ROSE -
Mme C. EMMANUEL à Mme S. NORCA
→ **Communes** : Mr J. THABAR (Gros-Morne) à Mr N. MONSTIN (CAP NORD) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière-
Salée) à Mr R. DULYMOIS (Robert) – Mr J. ELISABETH (Sainte-Luce) à Mr D. DINAL (CTM) -

Membres titulaires absents excusés

→ **Communes** : Mme L. BESUBE (Ajoupa-Bouillon) - Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) –

Invités : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM

Monsieur Lucien SALIBER – Président de l'Assemblée de la CTM

Monsieur Louis Daniel BERTOME – Président de la Chambre d'Agriculture

Monsieur Jonathan LEURY -

Assistaient à la Réunion

Monsieur M. VEILLEUR, Directeur Général des Services du PNRM par intérim et ses Collaborateurs

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales aux articles 2311-1 et notamment l'article L 5211-8 :

Vu le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 portant classement du Martinique et adoptant la charte révisée du PNRM ;

Vu les articles 6-1 et 6-4 des nouveaux statuts du Syndicat Mixte du PNRM ;

Considérant les notifications faites au Syndicat Mixte des nouveaux délégués de la Collectivité Territoriale de Martinique, suite aux élections du 20 et 27 juin 2021 ;

Considérant la convocation des délégués en date du 22 Juillet 2021 relative à la mise en place du nouveau Bureau du Syndicat Mixte, composé de :

- ✓ Président (e) : 1 ;
- ✓ Vice-Présidents : 10 dont 8 VP collègue Collectivité Territoriale de Martinique
1 VP collègue Communes – 1 VP collègue EPCI ;
- ✓ Secrétaire : 1 ;
- ✓ Secrétaire-Adjoint : 1 ;
- ✓ Membres : 2 dont 1 collègue CTM et 1 collègue Communes.

Considérant que, conformément au statut du Syndicat Mixte, il sera procédé, dans un premier temps, à l'élection du Président, puis à l'élection des autres membres du Bureau ;

Considérant qu'il sera procédé à l'élection des autres Membres du Bureau, sous la présidence Président élu, Monsieur Félix ISMAIN – Représentant de la CTM, assisté de la plus jeune déléguée présente, Madame Bénédicte BARDOUX- représentante de la ville des Trois-Ilets, en qualité de Secrétaire de séance.

Le Comité Syndical

Article 1 –

Décide de procéder aux opérations de vote, pour l'élection des autres Membres du Bureau :

- Nombre de délégués : 53 en exercice
- Présents : 43 Titulaires et 1 Suppléant
- Pouvoirs : 7 Procurations
- Absents excusés : 2

Article 2 – Election des autres membres du Bureau

La mise en place du Bureau se poursuit sous la conduite du Président élu : **Monsieur Félix ISMAIN**. Celui-ci propose à l'Assemblée, qui l'accepte, de procéder à l'élection des autres membres, en appliquant un scrutin de liste et à main levée.

Il s'ensuit une suspension de séance pour que les collègues désignent leurs candidats.

1) Adoption du vote par liste

Après consensus, le Comité Syndical décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de procéder à l'élection des autres membres du Bureau suivant la liste proposée par le Président qui précise :

- que le collège « la Martinique ensemble » n'a pas proposé de candidat
- et, qu'il remplace un membre (CTM) par un membre (commune)

Postes	Candidats	Collèges
1 ^{ère} Vice Président	Norbert MONSTIN	EPCI
2 ^{ème} Vice Président	Jean-Charles VARACVOUDIN	COMMUNE
3 ^{ème} Vice Président	Nadia ACCUS ADAINE	CTM
4 ^{ème} Vice Présidente	Marcelin NADEAU	CTM
5 ^{ème} Vice Président	David DINAL	CTM
6 ^{ème} Vice Président	Nadia LIMIER	CTM
7 ^{ème} Vice Présidente	Eric DUFEAL	CTM
8 ^{ème} Vice Présidente	Olivier MARIE REINE	CTM
9 ^{ème} Vice Président	Marie-Ange RAVIN	CTM
10 ^{ème} Vice Présidente	Jean-Claude ECANVIL	CTM

Secrétaire	Robert DULYMOIS	Accusé de réception en préfecture 972-25720019-2021-0817-21-30-DE Date de dépôt en préfecture : 17/08/2021  COMMUNE COMMUNE PREFECTURE DE MARTINIQUE COMMUNE
Secrétaire Adjoint	Christian PALIN	
Membre	Eric JULTAT	
Membre	Jean MONFORT	

2) Résultat du vote par liste

Cette liste, est adoptée à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Article 5 – Composition du Bureau

Le nouveau Bureau du Syndicat Mixte du PNRM est donc ainsi constitué :

Président	Monsieur Félix ISMAIN Délégué de la CTM
1^{er} Vice-Président	Monsieur Norbert MONSTIN Délégué de CAP NORD
2^{ème} Vice-Président	Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN Délégué de la Commune de Macouba
3^{ème} Vice-Présidente	Madame Nadia ACCUS-ADAINÉ Déléguée de la CTM
4^{ème} Vice-Président	Monsieur Marcellin NADEAU Délégué de la CTM
5^{ème} Vice-Président	Monsieur David DINAL Délégué de la CTM
6^{ème} Vice-Présidente	Monsieur Nadia LIMIER Déléguée de la CTM
7^{ème} Vice-Présidente	Monsieur Éric DUFEAL Délégué de la CTM
8^{ème} Vice-Président	Monsieur Olivier MARIE-REINE Délégué de la CTM
9^{ème} Vice-Président	Madame Marie-Ange RAVIN Déléguée de la CTM
10^{ème} Vice-Président	Monsieur Jean-Claude ECANVIL Délégué de la CTM
Secrétaire	Monsieur Robert DULYMOIS Délégué de la Commune du Robert
Secrétaire Adjoint	Monsieur Christian PALIN Délégué de la Commune de Trinité
Membre	Monsieur Eric JULTAT Délégué de la Commune de Schœlcher
Membre	Monsieur Jean MONFORT Délégué de la Commune du Diamant

Article 7 - La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 04 Août 2021

Le Président,

Félix ISMAIN

